

## Vente d'alcool : vérification de l'âge avec une nouvelle appli – simple, rapide et sûre

Berne, le 26 novembre 2020. **"Jalk ID-Scan" est le nom de la nouvelle application avec laquelle le personnel de la restauration et du commerce de détail peut vérifier l'âge des jeunes clients facilement, rapidement et en toute sécurité. L'application gratuite peut être téléchargée immédiatement.**

En Suisse, les spiritueux ne peuvent être vendus aux jeunes de moins de 18 ans ; la bière et le vin ne peuvent être vendus aux personnes de moins de 16 ans. La vérification de l'âge des clients est un problème récurrent pour le personnel de la restauration et du commerce de détail, car ils doivent souvent vérifier leur âge dans un environnement mouvementé. Cela peut conduire à la vente répétée d'alcool à des jeunes qui n'ont pas atteint l'âge minimum requis par la loi. Et ce malgré le fait que le personnel de vente ait vérifié l'âge des acheteurs.

Les achats annuels d'alcool testés dans les restaurants, les bars, les points de vente au détail et lors des festivals montrent également que des infractions sont commises à plusieurs reprises lors de la vente d'alcool.

La Croix Bleue a lancé le développement d'une application en coopération avec l'Administration fédérale des douanes. Avec "Jalk ID-Scan", comme on appelle l'application, les vendeurs peuvent déterminer rapidement et de manière fiable l'âge de leurs jeunes clients sur la base de leurs documents d'identité.

### Un feu de signalisation pour plus de clarté



"Jalk ID-Scan" peut être téléchargé gratuitement sur n'importe quel smartphone (Android ou iPhone) et fonctionne comme suit : Le personnel de vente scanne la pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou permis de séjour). L'application affiche le résultat quelques secondes sur le modèle d'un feu de circulation. "Rouge" : Aucune boisson alcoolisée ne peut être vendue au client (moins de 16 ans) ; "Orange" : Le client a entre 16 et 18 ans et peut acheter des boissons fermentées (bière, vin, cidre), mais pas de spiritueux ; "Vert" : Le client a plus de 18 ans et il n'y a aucune restriction. Grâce à l'appli "Jalk ID-Scan", il n'est plus nécessaire de faire des calculs lors des contrôles d'âge, ce qui facilite le travail du personnel de vente.

### **Protection des données garantie**

Comme aucune photo n'est prise et qu'aucune donnée n'est stockée lors de la numérisation de la carte d'identité, l'application est également conforme aux exigences de protection des données. Les informations sur l'âge enregistrées sont immédiatement supprimées. Le résultat du contrôle n'est visible sur l'appareil qu'une seule fois, pendant quelques secondes. Un avantage important de l'application est qu'elle fonctionne également en mode vol, sans connexion à un réseau.

"Jalk ID-Scan" est maintenant disponible gratuitement pour toutes les parties intéressées et peut être téléchargée dans l'App Store et Google Play.

### **Renseignements :**

#### **Croix-Bleue Suisse**

Mme Monika Huggenberger  
responsable du secteur travail spécialisé  
monika.huggenberger@blaueskreuz.ch  
tél. 031 300 58 60 – 079 433 25 70  
www.blaueskreuz.ch/fr

#### **Administration fédérale des douanes (AFD)**

Service médias  
medien@ezv.admin.ch  
tél. 058 462 67 43

### **La Croix-Bleue**

La Croix-Bleue aide les personnes dépendantes, soutient leurs familles et prône une consommation modérée et responsable.

Les achats tests révèlent les lacunes de la mise en œuvre des lois de protection de la jeunesse. La Croix-Bleue effectue des achats tests dans les cantons d'Argovie, Appenzell Rhodes-Intérieures, Berne, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, Jura, Lucerne, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Saint-Gall, Schaffhouse, Thurgovie, Tessin, Uri, Vaud, Zoug et Zurich.